



École Notre-Dame-de-Montjoie
138, Chemin Brompton
Racine (Québec) J0E 1Y0
Tél. : 450 532-2888 poste 16100
ndmontjoie@cseessommet.qc.ca



LES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Année scolaire 2025-2026

École primaire
Notre-Dame-de-Montjoie

Document des parents

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES 2025-2026

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations

Norme – Ce à quoi on s'attend, prescrit par la loi

Une norme est une référence commune possédant un caractère obligatoire.

- Elle s'appuie sur des encadrements légaux, pédagogiques ou administratifs
- Elle a un caractère prescriptif
- Elle sert de justification aux modalités qui en découlent

Modalité - Comment allons-nous faire pour rendre compte de la norme.

- Précise des mécanismes mis en place dans l'école qui peuvent toucher le personnel, les parents ou l'élève.
- Précise des pratiques évaluatives qui font consensus.
- Indique les moyens d'action, oriente les stratégies.
- Assure une cohérence entre les normes retenues et les moyens utilisés en évaluation.

Voici les informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Remise de la première communication : Au plus tard le 15 octobre 2025	<i>Communications sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</i> 15 octobre 2025 à 16 h <i>Sur Mozaïk Parents ou version papier pour les maternelles</i>
Remise du 1^{er} bulletin : Au plus tard le 20 novembre 2025	<u>Période</u> : du 26 août au 14 novembre 2025 <u>Pondération</u> : les résultats comptent pour <u>20 %</u> du résultat final Semaine du 17 novembre 2025 : rencontres parents-enseignants <i><u>Au plus tard le 20 novembre</u></i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> . Il y aura une seule rencontre de prévue pour les deux parents
Remise du 2^e bulletin : Au plus tard le 15 mars 2026	<u>Période</u> : du 15 novembre 2025 au 27 février 2026 <u>Pondération</u> : les résultats comptent pour <u>20 %</u> du résultat final <i><u>Au plus tard le 13 mars</u></i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> . Il y aura des rencontres de parents, au besoin
3^e bulletin : Au plus tard le 10 juillet 2026	<u>Période</u> : du 28 février 2026 au 22 juin 2026 <u>Pondération</u> : les résultats comptent pour <u>60 %</u> du résultat final <u>Dates de remise du bulletin et modalités :</u> <i><u>Semaine du 29 juin 2026</u></i> : le bulletin sera déposé sur <i>Mozaïk Parents</i> .

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

PRÉSCOLAIRE										
Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	X			X		X	X		X	
Développer sa personnalité	X			X		X	X		X	
Entrer en relation avec les autres	X			X		X	X		X	
Communiquer oralement	X			X		X	X		X	
Se familiariser avec son environnement	X			X		X	X		X	

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

1 ^{re} année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	X			X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (60 %)	X			X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique
L : Épreuve locale
CS : Épreuve du Centre de services scolaire
MEES : Ministère de l'Éducation de Québec

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

2 ^e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	*Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50%)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20%)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X			X		X	X	X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X	X		X	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (60%)	X			X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique
L : Épreuve locale
CS : Épreuve du Centre de services scolaire
MEES : Ministère de l'Éducation de Québec

N.B. La passation des évaluations de fin d'année du centre de services scolaire est une décision prise annuellement. En cas de divergence, entre la prise de décision et les informations contenues dans ce tableau, vous en serez tenu informés.

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

3 ^e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	*Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X		X	X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X			X		X	X		X	
	Écrire des textes (15%)	X			X		X	X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X			X		X	X		X	
Science et technologie		X			X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique
CS : Épreuve du Centre de services scolaire

MEES : Ministère de l'Éducation de Québec
L : Épreuve locale

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

4 ^e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
	Lire (50 %)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
	Communiquer oralement (20 %)	X			X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X		X	X		X	X	X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X		X	X		X	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X			X		X	X		X	
	Écrire des textes (15%)	X			X		X	X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X			X		X	X		X	
Science et technologie		X			X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique L : Épreuve locale CS : Épreuve du centre de services scolaire

N.B. La passation des évaluations de fin d'année du centre de services scolaire est une décision prise annuellement. En cas de divergence entre la prise de décision et les informations contenues dans ce tableau, vous en serez tenus informés.

École Notre-Dame-de-Montjoie
2025-2026

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et du Centre de services scolaire**

- 10 % de l'année à la fin du 2^e et 3^e cycle du primaire**

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

5 ^e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X	X		X	X		X	
	Lire (40%)	X		X	X		X	X		X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X	X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X	X		X	X		X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X	X		X	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X			X		X	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X			X		X	X		X	
	Écrire des textes (20%)	X			X		X	X		X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X			X		X	X		X	
Science et technologie		X			X		X	X		X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique
L : Épreuve locale

CS : Épreuve du Centre de services scolaire
MEES : Ministère de l'Éducation de Québec

NORMES ET MODALITÉS 2025-2026
École Notre-Dame-de-Montjoie

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

6 ^e année											
Discipline		Étape 1			Étape 2			Étape 3			MEES
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Note au bulletin	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'année	Note au bulletin	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
	Lire (40%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
	Communiquer oralement (20%)	X		X	X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X	X		X	X		X	Mai-juin
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)	X			X		X	X	X	X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X			X		X	X	X	X	
	Écrire des textes (20%)	X			X		X	X	X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X			X		X			X	
Science et technologie		X			X		X			X	
CCQ		X			X		X	X		X	
Art plastique		X			X		X	X		X	
Musique		X			X		X	X		X	
Éducation physique et à la santé		X		X	X		X	X		X	

X : Évaluation sur une base hebdomadaire ou cyclique L : Épreuve locale CS : Épreuve du centre de services scolaire

N.B. La passation des évaluations de fin d'année du Centre de services scolaire est une décision prise annuellement. En cas de divergence entre la prise de décision et les informations contenues dans ce tableau, vous en serez tenus informés.

*** Épreuves uniques du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et du Centre de services scolaire**

- 10 % de l'année à la fin du 2^e et 3^e cycle du primaire et du Centre de services**

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. **De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication entre nous** tel l'envoi de travaux ou d'examens à la maison, des annotations dans l'agenda de votre enfant, des appels téléphoniques ou l'envoi de courriels.

Autres commentaires

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

1er cycle:	Étape 3 : Organiser son travail
2 ^e cycle:	Étape 3 : Travailler en équipe
3 ^e cycle:	Étape 3 : Jugement critique

ENCADREMENT RELATIF À LA GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES POUR DES MOTIFS NON RECONNUS

La Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique qui en découle sont très clairs sur l'importance de la présence de l'élève à l'école tout au long de l'année scolaire.

Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire. Cela inclut les journées d'activités spéciales et les sorties éducatives organisées pour les élèves.

En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences attendues de chacune des matières du *Programme de formation de l'école québécoise* pour chaque année du cycle et de chaque ordre d'enseignement.

Cependant, nous reconnaissons qu'il peut arriver, pour des situations hors de son contrôle, que l'élève soit dans l'obligation de s'absenter de l'école. **Voici les seuls motifs d'absence reconnus par le ministère :**

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- décès d'un proche parent;
- convocation d'un tribunal;
- participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par la direction;
- Autres raisons majeures validées par la direction.

Le parent qui choisit de retirer son enfant de l'école pour des motifs non reconnus le fait donc de façon libre et éclairée. Ce parent doit être conscient que l'obligation de l'école de dispenser des services éducatifs se limite à la présence de l'enfant en classe. **Le parent ne peut donc exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance ou au retour.**

Absence lors des examens (École /Centre de services scolaire / Ministère)

Les parents de l'élève qui prévoit s'absenter de l'école pour des motifs non reconnus doivent, dans ce cas, aviser la direction de l'établissement (ex. voyage).

-Évaluations du Centre de services scolaire et du Ministère : il est à noter que si l'élève s'absente pour des motifs non reconnus, **la note 0** sera mise comme résultat final à l'examen. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative sera exigée.

En cas d'absence pour des motifs non reconnus lors d'évaluations école, les normes et modalités école sont les suivantes :

-Évaluations école : Les évaluations manquées **ne seront pas reprises**. L'enseignant jugera s'il en tient compte à la fin de l'étape.

Activités parascolaires

S'il doit y avoir une présentation faite devant les élèves d'une activité parascolaire, celle-ci ne doit pas avoir lieu sur le temps des spécialistes. Exemple : cours d'anglais, d'éducation physique.

Principes au regard de la qualité de la langue

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite.

Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 : « *Il est du devoir de l'enseignant: 5° de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée.* »

- L'article 35 du régime pédagogique stipule que :

« *L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école.* »

Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.

Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués. Cette rétroaction peut prendre plusieurs formes et faire l'objet de différenciation, selon les besoins de l'élève.

Voici quelques exemples:

- reformulation à l'oral de la façon appropriée;
- écrire des commentaires généraux sur le document de l'élève;
- selon l'intention pédagogique et le niveau de l'élève, produire un commentaire ou faire une correction ciblée.

Norme 1

Dans notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite. Ils accompagneront les élèves à cet effet au moment des causeries et ils fourniront une évaluation continue de la qualité de la langue à travers toutes les activités en classe.

Les enseignants de toutes les disciplines :

- donnent de la rétroaction aux élèves de façon régulière;
- utilisent les stratégies de lecture et d'écriture ciblées à l'école;
- sont exigeants par rapport à la qualité du français ;
- sont un modèle de communicateur, de lecteur et de scripteur.

Norme 2

Dans notre école, nous ferons la promotion de la langue française et de la culture.

Il est essentiel de valoriser les initiatives qui font la promotion de la langue française et de la dimension culturelle dans notre école.

Exemples de moyens mis en place selon les besoins :

- Nous favorisons la participation des élèves à des activités culturelles de qualité dans le cadre de la programmation culturelle de l'école.

Pour cette page la documentation est tirée des normes et modalités de l'école Brassard-St-Patrice p.14

Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Andrée-Anne Salois, directrice de l'établissement